Nations Unies E/CN.6/2011/NGO/15

Conseil économique et social

Distr. générale
1er décembre 2010
Français
Original : espagnol

Commission de la condition de la femme
Cinquante-cinquième session
22 février-4 mars 2011
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*
Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration soumise par Dones por la Llibertat i Democràcia, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2011/1.

10-66209X (F) 301210 311210

Merci de recycler

Déclaration*

1. Dones por la Llibertat i Democràcia est une organisation qui a son siège social à Barcelone (Espagne) et dont de champ d'action se situe sur l'ensemble du territoire espagnol ainsi qu'au niveau international, bien qu'elle mène ses principales activités en Catalogne (Espagne). Depuis sa création, il y a plus de 10 ans, elle œuvre pour la liberté et les droits fondamentaux des femmes, pour l'élimination de toutes les formes de discrimination fondée sur le sexe et la représentation égale des hommes et des femmes.

2. Toutes les activités de Dones por la Llibertat i Democràcia s'inspirent des principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Récemment (en février 2010), elle a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU.

3. Le principal thème de la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme (CCF) est axé sur l'« Accès et la participation des femmes et des petites filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, ainsi que sur la promotion de l'égalité d'accès des femmes au plein emploi et à un travail décent ».

4. En Catalogne (Espagne), comme sur tout le reste du territoire espagnol, l'accès à l'éducation de base est garanti aux fillettes et aux jeunes filles puisque l'enseignement est obligatoire en Espagne jusqu'à l'âge de 16 ans. Dans l'accès aux études universitaires, la répartition entre les diverses disciplines n'est pas homogène car la plupart des jeunes filles préfèrent les sciences humaines, la santé, l'éducation, les sciences sociales ou le droit tandis que la population masculine choisit généralement l'ingénierie, les mathématiques, l'informatique et la technologie. Selon des données obtenues à partir des statistiques établies en 2007 et qui permettent d'illustrer ce qui précède, la représentation des jeunes filles par rapport à l'ensemble des étudiants universitaires était la suivante : sciences de l'éducation (78,1 %), sciences humaines (60,3 %), sciences Sociales (58,8 %), et santé et services sociaux (74,5 %).

5. Actuellement l'Espagne est en train d'accomplir un saut qualitatif en matière de technologies de l'information et des communications (TIC) et d'égalité des sexes, promouvant des programmes de formation dans ces domaines mais les femmes ont encore peu de possibilités de profiter des avantages découlant des nouvelles technologies en termes d'emploi, car elles sont sous-représentées dans les postes de TIC hautement qualifiés.

6. Aujourd'hui, un grand nombre de femmes espagnoles accèdent au marché du travail avec de meilleures connaissances et qualifications que beaucoup d'hommes, bien que beaucoup d'entre elles n'obtiennent pas un travail correspondant à leur niveau d'études, en raison de l'inégalité des chances qui continue d'exister entre les femmes et les hommes dans toutes les sociétés y compris dans notre pays et qui s'aggrave spécialement du fait de la crise économique qui sévit dans toute l'Europe.

7. Il reste aussi un groupe important de la population active féminine qui n'a pas eu accès à une formation de niveau moyen ou universitaire et qui a de grandes difficultés à s'insérer dans le marché du travail.

* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

8. En ce moment, une des principales sources de préoccupation réside dans les taux de chômage qui existent dans l'ensemble du pays. La crise que nous traversons actuellement oblige beaucoup de femmes à trouver un travail pour essayer d'améliorer la situation économique de leur famille. Mais après avoir trouvé un emploi, elles se heurtent à un grand nombre de difficultés : tout d'abord, leur condition de femme, puis leur âge, et en troisième lieu, le manque de confiance en elles-mêmes et d'amour propre et finalement, leur manque d'expérience, de formation, d'orientation et de connaissance du marché du travail.

9. C'est pour cette raison que la promotion de l'égalité d'accès des femmes au plein emploi et à un travail décent est un thème prioritaire pour Dones por la Llibertat i Democràcia et, pour ce motif, nous avons lancé en 2009 un projet de formation et d'insertion professionnelle qui permet aux femmes de plus de 45 ans d'obtenir une formation qui leur facilite l'accès à un marché du travail dont elles étaient exclues.

10. Ce projet consiste à faciliter l'obtention des outils qui rendent possible la recherche autonome d'un emploi, à offrir une information actualisée sur les possibilités réelles d'insertion des participantes, à réaliser des actions de motivation, à favoriser le développement de leurs activités et de leurs compétences personnelles et professionnelles, à contribuer à la planification de la recherche d'un emploi grâce à un plan d'action dynamique et à accompagner les femmes et leur apporter un appui dans le processus d'insertion dans la vie sociale et professionnelle.

11. Après avoir réalisé une étude consciencieuse des besoins du groupe qui a le plus de mal à accéder au marché du travail, l'association Dones por la Llibertat i Democràcia a élaboré un programme dénommé Formation et orientation des femmes pour leur insertion professionnelle dans lequel nous avons mobilisé les ressources des femmes, étendu leurs propres possibilités et renforcé leur amour-propre.

12. Les objectifs recherchés dans le programme susmentionné sont les suivants : contribuer à réduire les inégalités entre des hommes et des femmes au niveau du travail, augmenter les capacités et l'autonomie personnelle des femmes, autonomiser et visibiliser les femmes, promouvoir le développement intégral pour modifier sensiblement la compétitivité des femmes en créant de nouveaux horizons, doter les femmes des outils nécessaires pour la recherche efficace d'un emploi grâce à un plan d'action concret et dynamique établi avec le concours de formatrices et favoriser l'insertion des femmes sur le marché du travail.

13. Ce programme a été réalisé avec un haut pourcentage de succès, puisque la grande majorité des 30 femmes qui ont participé à un stage de formation de 56 heures et à des réunions de suivi et d'évaluation individuelle et collective, ont trouvé un poste stable une semaine à deux mois seulement après leur de la fin de leur période formative. Le succès obtenu a été tel que la réalisation du même programme a été approuvée pour 2011.

14. Ce modèle proactif est un exemple pratique qui nous permet d'assurer que les politiques de promotion de l'égalité de chances des femmes dans le monde du travail renforcent et utilisent les valeurs de chacune des femmes qui reçoit une formation. Il est indispensable que ces politiques comportent un élément de « coaching » (assistance professionnelle) et un appui émotionnel pour garantir les meilleurs résultats possibles dans l'insertion sur le marché du travail.

15. Il est important également que des efforts soient réalisés pour développer les initiatives et que l'on appuie les femmes entrepreneurs qui ont décidé de travailler

pour leur propre compte. Il ne fait aucun doute que la formule du microcrédit qui a connu un tel succès dans d'autres pays aidera considérablement à éloigner la perspective du chômage parmi la population féminine.

16. Le microcrédit est utilisé en Espagne depuis 2001 mais il a connu un essor particulier en 2009 lorsque le Gouvernement espagnol a signé un accord avec la CECA (Confédération des caisses d'épargne) qui a étendu cette forme de crédit à l'ensemble du territoire espagnol.

17. Le système du microcrédit pourrait avoir un plus grand effet et être réellement un instrument plus efficace si l'on augmentait les montants accordés, car ceux-ci se situent à présent en moyenne entre 15 000 et 25 000 euros. Ces montants ne sont pas négligeables et pour certains environnements sont appropriés, mais, dans de nombreux cas, eu égard aux prix du marché dans les principales villes espagnoles, sont insuffisants pour les femmes entrepreneurs qui souhaitent lancer une entreprise qui requiert un local, des matières premières et du personnel.

18. Pour toutes les raisons qui précèdent, nous recommandons aux États Membre de prendre les mesures suivantes :

- Promouvoir l'accès à la formation des femmes qui ont passé l'âge prévu pour l'enseignement obligatoire;
- Tenir compte, dans toute action formative entreprise en faveur des femmes, de l'environnement géographique et des nécessités du marché du travail de la région pour assurer la meilleure utilisation possible des ressources et prendre en considération le milieu socioculturel dans lequel elles vivent;
- S'enquérir des préférences et des besoins du groupe social de femmes auxquelles la formation est destinée;
- Promouvoir et créer les mécanismes de participation individuelle des femmes et des groupes de femmes à la prise de décisions concernant l'élaboration et la fonctionnalité de la formation reçue;
- Augmenter le montant des prêts de microcrédit destinés aux projets et aux initiatives des femmes entrepreneurs;
- Élaborer des politiques et des stratégies adéquates de financement pour que les femmes puissent diriger des entreprises dérivées du développement des TIC, ainsi que favoriser les programmes de recherche sur les TIC, qui ouvrent de nouvelles perspectives aux femmes afin qu'elles puissent se lancer dans l'enseignement de la cybernétique et dans le commerce électronique.